

Je vais créer une maison d'édition, quelles sont les particularités ?

Paroles d'expert - Episode 8 | août 2014



La gestion d'une maison d'édition fait partie des entreprises des secteurs Culture & Media où l'on trouve le plus de particularité.

Il va vous falloir gérer les auteurs en passant par les contrats, les préachats des droits, la gestion et le reversement des précomptes auprès de l'Agessa.

Enfin pour chaque ouvrage sorti il faudra gérer, en vertu du contrat, les droits générés par les revenus de l'ouvrage.

Autre complexité de la maison d'édition le calcul du prix de revient de chaque ouvrage et la valorisation du coût des stocks. Ces deux notions obéissent à des réglementations fiscales très précises.

Enfin, au moment du bilan, de nombreuses écritures comptables, en sus de la notion de stock, seront à constater tel que :

- la dépréciation des ouvrages qui ne seront probablement jamais vendu,
- l'ensemble des dépenses sur des ouvrages non encore sortis au moment du bilan.

Pour terminer, une dernière complexité sera celle des écritures comptables liées à la diffusion des ouvrages par un distributeur qui sera en décalage avec la réalité des ventes des livres, qui facturera de nombreuses commissions y compris pour les retours à savoir les ouvrages rendu par les libraires en fin de vie du livre.

Pour toutes ses raisons, nous ne pouvons que vous conseiller de travailler avec un logiciel de gestion commerciale et de tenir de nombreux tableaux.

Une petite précision, les conseils que je viens de vous donner sont aussi valable pour la gestion et la comptabilité des entreprises de presse.



Voir la vidéo

<http://www.comcom.fr/je-vais-creer-une-maison-d-edition-queles-sont-les-particularites>

Complément d'informations



Fiches Expert

- [Entreprise du spectacle mettez de la 3D dans votre comptabilité](#)
- [Les rémunérations dans le secteur du spectacle](#)
- Auto-édition, comment s'y prendre ?



Fiches métier

- [Maison d'édition](#)
- [Ecrivain, scénariste](#)

